

COMITÉ MIXTE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

COMPTE RENDU

24^e réunion tenue le 17 mars 2005 à Montréal,
au 600, rue Fullum, salles 9.57 et 9.58
à compter de 13 h 30

PRÉSENCES

M. Clément Bernier, directeur général, Commission scolaire des Monts-et-Marées
M. Serge Côté, directeur général des programmes et du développement, Secteur FPTFC
M^{me} Viviane Croubalian, directrice de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
M. Luc Desgagnés, directeur de la gestion des ressources, Secteur FPTFC
M. Yvon Lavertu, directeur des Services aux entreprises et à la main-d'œuvre, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
M^{me} Francine Lebeau, directrice générale adjointe, Commission scolaire des Samares
M. Jean-Claude Lecompte, directeur de l'éducation des adultes et de la FP, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
M. Claude Painchaud, adjoint au sous-ministre adjoint à la FPTFC
M. Robert Pleau, conseiller, Fédération des commissions scolaires
M. Marcien Proulx, directeur général, Commission scolaire Pierre-Neveu
M. Raynald Thibeault, directeur général, Commission scolaire De La Jonquière
M^{me} Nicole Tremblay, directrice des programmes – Montréal, secteur FPTFC
M. Alain Veilleux, directeur général des régions
M^{me} Sylvie Veilleux, TRÉAQFP
M. Jean-Noël Vigneault, directeur de la formation continue et du soutien, Secteur FPTFC

ABSENCES

M. André Blanchet, directeur de la planification et du développement, Secteur FPTFC
M. Robert Dépatie, sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique et à la formation continue
M^{me} Louise Dionne, secrétaire générale, TRÉAQFP
M. Carl Filiatreault, directeur des programmes – Québec, secteur FPTFC
M. Wayne Goldthorp, directeur général adjoint, Commission scolaire New Frontiers
M. Bernard Laflamme, directeur du Pavillon Technique, Commission scolaire de la Capitale
M. Yvon Gagnon, coordonnateur au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire De La Jonquière
M. Robert Mills, directeur général adjoint, Commission scolaire Lester-B.-Pearson

PERSONNES INVITÉES

M. Louis Bernier, responsable de l'expérimentation des AEP, Secteur de la FPTFC
M. Robert Goyer, consultant à la Fédération des commissions scolaires

OUVERTURE DE LA RÉUNION

En l'absence de M. Robert Dépatie, retenu à Québec pour une rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'assemblée est présidée par M. Serge Côté.

Celui-ci accueille et présente M. Alain Veilleux, nouveau directeur général des régions au MELS ainsi que M^{me} Sylvie Veilleux, de la TRÉAQFP, qui remplace M^{me} Louise Dionne pour la présente rencontre.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout suivant :

- Implantation des programmes de formation professionnelle.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 3 FÉVRIER 2005

Le compte rendu est adopté sans aucune modification.

M. Raynald Thibeault signale que les «faits saillants» de la rencontre du 3 février 2005 n'ont pas été transmis aux membres du Comité mixte FP, tel que convenu. M. Claude Painchaud informe que ce document a bien été rédigé mais qu'il semble y avoir eu confusion quant à sa transmission.

3. SUITES AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 3 FÉVRIER 2005

- *Coût de l'acier : ajustement des paramètres financiers*

M. Luc Desgagnés confirme qu'un ajustement financier sera appliqué dès l'année en cours (2004-2005). Les sommes additionnelles consenties sont fonction des disponibilités budgétaires du MELS et correspondent à environ 1 M\$ au total. Elles seront réparties sur la base des ETP 2003-2004 dans les programmes qui nécessitent une utilisation importante de l'acier. De plus, en ce qui concerne 2005-2006, les paramètres de financement des programmes concernés seront ajustés pour tenir compte de l'augmentation du coût de l'acier.

Finalement, en réponse à une question de M. Thibeault, M. Desgagnés confirme qu'aucune mesure de ce type n'est prévue pour compenser l'augmentation du coût du bois.

- *Frais chargés aux parents et aux individus*

M. Desgagnés informe que le *Groupe de travail sur les frais exigés des parents*, mandaté par le ministre pour analyser cette question a déposé son rapport. Celui-ci sera rendu public au moment jugé opportun par le ministre. M. Desgagnés rappelle que les frais chargés en formation professionnelle ne constituent qu'un des éléments couverts par ce rapport, lequel traite aussi de plusieurs autres sujets dont notamment, le transport scolaire et la surveillance du midi.

M. Thibeault s'enquiert de la nature des recommandations du rapport, particulièrement celles relatives à la gratuité pour les élèves âgés de 16 à 18 ans. M. Desgagnés informe que le rapport donnera lieu à l'émission de balises ministérielles concernant les frais chargés en formation professionnelle. Celles-ci pourraient entre autres traiter d'éléments tels la transparence dans la prise de décision et le respect des dispositions légales en matière de gratuité scolaire. À cet égard, il cite l'article 3 (3^e alinéa) de la Loi sur l'Instruction publique. Finalement, M. Desgagnés rappelle que les balises seront discutées au *Groupe de travail sur les frais exigés des parents* auquel les principales associations sont représentées.

M^{me} Francine Lebeau demande si les balises seront présentées dans une forme similaire à celles publiées par le ministère, en 1999. M. Desgagnés répond que le document ressemblera davantage à la version simplifiée qui avait été mise à jour à l'automne 2004.

- ***Plan de rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique***

M. Serge Côté rappelle que, suite au Forum des générations, le ministre de l'Éducation avait reçu le mandat du premier ministre de déposer un plan de rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique.

Le plan en discussion s'articule autour de trois axes principaux, les programmes d'études, l'offre de formation et les collaborations entre les commissions scolaires et les collèges. Le Ministère procèdera, au cours du printemps, à des échanges sur ce sujet avec ses principaux partenaires, selon des modalités qui restent à définir.

M. Thibeault exprime le souhait que le sous-comité sur l'articulation des programmes puisse être associé à ce processus. M. Côté signale que le plan de rapprochement a une portée beaucoup plus large que la seule articulation des programmes.

On convient que le SFPTFC acheminera aux membres du Comité mixte FP le document sur l'offre de services FPT par régions qui avait été présenté lors de la dernière rencontre du CNPEPT.

M. Jean-Claude Lecompte exprime le souhait que les orientations sur l'avenir de l'enseignement collégiales fassent aussi l'objet de consultation de la part du Ministère.

- ***Groupe de travail sur l'accès des jeunes à la formation professionnelle***

Point à l'ordre du jour.

- ***Reconnaissance des acquis***

Point à l'ordre du jour.

Suivi

4. RAPPORT DES SOUS-COMITÉS

- **Sous-comité sur les formations de courte durée**

M. Robert Goyer présente l'état de situation du développement et de la dispensation des programmes menant à une Attestation d'études professionnelles (AEP). Jusqu'à maintenant, 21 programmes ont été accrédités (11) ou le seront prochainement (10).

Une vingtaine de cohortes (complétées, en cours ou planifiées) ont fait l'objet d'ententes formelles de financement avec Emploi-Québec et une vingtaine d'autres sont en discussion. Des activités sont prévues ou en cours dans treize régions. M. Goyer observe que l'intérêt d'Emploi-Québec pour les AEP est manifeste et continue de croître.

Aux environs du 30 juin, les commissions scolaires concernées seront invitées à répondre à un questionnaire en vue de la préparation d'un bilan qui sera disponible vers la fin-septembre 2005. Dorénavant, cette opération se fera annuellement.

M. Louis Bernier informe que le Guide de gestion des AEP est maintenant finalisé et sera disponible d'ici la fin du mois (on le retrouvera aussi sur le site internet). Par ailleurs, il signale que les commissions scolaires ont jusqu'à maintenant démontré un réel intérêt pour «l'approche par compétences». En effet, une centaine de personnes provenant de quarante commissions scolaires ont suivi la formation de quatre jours. Deux autres groupes sont prévus pour avril (en français) et mai (en anglais). Toute la documentation sera aussi disponible en langue anglaise.

En ce qui a trait à l'harmonisation des programmes d'AEP et de DEP, M. Bernier mentionne que plus de 50% des compétences des AEP se retrouvent aussi dans des DEP, ce qui se rapproche passablement de l'objectif initial de 60%.

M. Jean-Noël Vigneault annonce l'intention du Ministère et des commissions scolaires de procéder à l'évaluation de l'expérimentation des AEP et présente une proposition à cet égard. Celle-ci prévoit la constitution d'un groupe de travail constitué de représentants des organismes et ministères partenaires du projet. Trois étapes sont prévues :

- Élaboration d'un cadre d'évaluation (automne 2005).
- Évaluation de la structure d'encadrement et de développement des programmes (printemps 2006).
- Évaluation des activités de formation et de l'intégration en emploi des adultes (Automne 2007).

M. Vigneault ajoute que le leadership de l'opération relève du Service de la recherche du MELS

M. Thibeault demande si le processus d'évaluation s'inscrit dans une perspective de décision quant au maintien ou à l'abolition des AEP ou vise plutôt à apporter les correctifs nécessaires. M. Côté répond que l'objectif visé est d'apporter les modifications souhaitables à cette expérimentation. Les membres du Comité mixte de la FP acceptent la proposition déposée.

Finalement, M. Robert Pleau informe que les documents officiels (certificats et relevés de compétences) ont été développés et que certains ont même déjà été émis.

- **Sous-comité sur la promotion et la valorisation de la FPT**

Ce sous-comité ne s'est pas réuni depuis la dernière rencontre du Comité mixte.

- **Sous-comité sur l'évaluation des apprentissages**

La prochaine rencontre du sous-comité aura lieu le 22 mars.

En réponse à une question de M. Thibeault, M. Côté confirme que le *cadre de référence sur la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation* ainsi que l'outil-vidéo de formation conçu à l'intention des personnes qui interviennent dans le domaine de l'évaluation feront, tel qu'annoncé, l'objet d'une tournée d'information dans les régions.

M. Alain Veilleux demande qu'on lui fasse parvenir l'information pertinente sur ce sujet.

Suivi

- **Sous-comité sur les plans de réussite**

Ce sous-comité ne s'est pas réuni depuis la dernière rencontre du Comité mixte. La prochaine rencontre est prévue en juin 2005. M. Côté confirme qu'il n'est pas prévu d'ajouter de programmes d'études additionnels aux travaux de ce sous-comité.

- **Sous-comité sur l'articulation des programmes et la continuité de formation**

Les travaux de ce sous-comité sont suspendus pour l'instant.

5. POINTS D'INFORMATION

- **Les travaux du Comité de liaison de l'enseignement secondaire et de l'enseignement collégial (CLESEC)**

En l'absence de M. Dépatie, les représentants du Ministère n'ont pas d'information particulière à transmettre aux membres du Comité mixte FP sur ce sujet.

M. Thibeault (qui participe au CLESEC) réaffirme l'inquiétude des commissions scolaires concernant les orientations sur l'enseignement collégial, notamment celles ayant trait aux conditions d'admission. Il s'interroge sur l'impact que cela aura sur l'avenir de l'éducation des adultes. M. Clément Bernier considère que l'admission au DEC des élèves sans DES est incohérente avec les objectifs de réussite éducative fixés par le Ministère.

Par ailleurs, M. Thibeault informe que la nouvelle grille d'évaluation des initiatives partenariales (en préparation) sera plus conviviale qu'elle ne l'était dans sa version précédente.

- **Le groupe de travail sur les mesures d'accessibilité des jeunes à la formation professionnelle**

M. Robert Pleau informe que le groupe de travail restreint dont le mandat est d'identifier et de proposer des ajustements et améliorations susceptibles d'augmenter de façon significative le taux d'accès des jeunes en formation professionnelle, commencera ses travaux au début du mois d'avril. Les décisions quant à la composition de ce groupe ne sont pas encore finalisées.

M. Thibeault suggère que ce groupe de travail récupère un certain nombre d'idées contenues dans le *Rapport annuel du Conseil supérieur de l'Éducation sur l'éducation à la vie professionnelle*.

- **Reconnaissance des acquis et des compétences**

M. Serge Côté résume les principaux développements dans ce dossier :

- Tenue d'un colloque sur la reconnaissance des acquis (6 et 7 avril) auquel participeront tous les partenaires concernés par ce dossier (CS, Cégep, universités, Emploi-Québec, ordres professionnels, etc.).
- Travaux pour faire un état des lieux en reconnaissance des acquis (fin de mai 2005).
- Mise en œuvre de mécanismes interordres dans six régions (Saguenay, Capitale, Montérégie, Laurentides, Montréal et Centre-du-Québec) dont deux font l'objet d'ententes formelles (Capitale et Montérégie).
- Travaux d'harmonisation entre Emploi-Québec et le MELS. À cet égard, M. Côté informe que le MELS et Emploi-Québec ont convenu d'une méthodologie commune pour faire l'analyse du marché du travail.

Sur ce dernier objet, M. Côté informe que des travaux seront effectués en collaboration avec les comités sectoriels concernés, afin d'établir une liste commune de compétences pour quelques programmes ciblés.

M. Robert Goyer demande si ces travaux auront comme conséquence que le *guide d'élaboration des normes professionnelles* récemment produit par Emploi-Québec devra être refait pour s'ajuster au fonctionnement du MELS. M. Côté répond que les efforts de convergence méthodologique pourraient mener à la modification des façons de faire, tant au MELS qu'à Emploi-Québec.

6. DOSSIER DU SECTEUR AGRICOLE, ÉTAT DE SITUATION

M. Serge Côté rappelle que le ministère de l'Éducation avait initialement proposé la mise en place d'une instance de concertation, formée de décideurs des organismes et ministères partenaires, et ayant comme objectif d'harmoniser l'ensemble des actions. Par la suite, il avait été plutôt décidé que le comité serait composé d'experts plutôt que de décideurs et que ses travaux seraient davantage orientés vers une démarche de diagnostic sectoriel et d'analyse des problématiques.

M. Serge Côté invite donc Madame Marielle Gingras du secteur *Agriculture et pêche* au MELS à faire état des travaux effectués jusqu'à maintenant par le Comité d'expert..

Madame Gingras rappelle le contexte qui a mené à la création du Comité et présente le mandat de celui-ci. Elle insiste notamment sur les trois éléments principaux de ce mandat soient l'identification de priorités d'intervention, le rôle des partenaires ainsi que la recherche d'une cohésion permanente des actions. De plus, elle identifie les partenaires impliqués dans cette démarche de concertation et précise l'échéancier des travaux du Comité. Madame Gingras ajoute finalement que toute la documentation pertinente est déposée sur le site internet.

M. Robert Pleau signale que ce sont des représentants des commissions scolaires qui participent au Comité et non la FCSQ, tel qu'indiqué dans les documents. À cet égard, M. Raynald Thibeault rappelle l'importance que ces représentants s'assurent de faire toutes les consultations nécessaires afin de véhiculer au Comité les positions du réseau et non leurs positions personnelles respectives.

Madame Gingras informe que le Comité d'experts devrait préparer un projet de *Plan d'interventions concertées* d'ici le mois de septembre 2005. M. Côté considère qu'il faudra alors prévoir un retour aux instances décisionnelles des partenaires avant de procéder à l'approbation de ce plan. À cet égard, il pourrait s'avérer opportun de réunir un comité de décideurs. M. Côté ajoute que le projet devra être discuté au Comité mixte FP avant que toute orientation définitive soit prise.

suivi

7. VARIA

- ***Implantation des nouveaux programmes en FP***

M. Serge Côté rappelle qu'il existe trois principaux cas de figure en ce qui concerne l'implantation des programmes de la formation professionnelle (les programmes soumis au CNPEPT en février 2005):

- Programmes actualisés en lien avec les travaux sur les plans de réussite seront approuvés ce printemps par le ministre. Leur implantation se fera à coût nul.
- Programmes actualisés pour lesquels l'implantation aurait des incidences financières mineures.
- Programmes dont l'implantation aurait des incidences financières importantes et qui nécessiteront des décisions sur l'offre de formation (nombres d'autorisations, collaboration CS et cégep, partage d'équipement).

En ce qui a trait à la dernière catégorie, dans le contexte budgétaire actuel du gouvernement et dans l'attente des travaux sur le plan de rapprochement de la FP et de la FT, M. Côté indique qu'il est peu probable que des développements importants soient annoncés au cours des prochains mois.

Pour ce qui est de la seconde catégorie, M. Côté signale que le Ministère est à la recherche des meilleures solutions et qu'il pourrait s'avérer opportun de procéder à certaines implantations de programmes en collaboration avec les commissions scolaires plutôt que d'attendre que ces programmes soient inscrits au plan triennal des investissements (PTI).

M. Thibeault demande si les commissions scolaires qui en ont les moyens pourraient appliquer cette solution au regard des programmes de la troisième catégorie. M. Côté répond que non parce que cette façon de faire ne serait pas équitable. Les membres du Comité mixte, représentants des commissions scolaires, expriment leur accord à cet égard.

Finalement, il est convenu que le SFPTFC fera parvenir à tous les membres la liste des programmes répartis en fonction des incidences financières.

Suivi

8. FIN DE LA RENCONTRE

M. Côté remercie tous les membres du Comité mixte pour leur participation. La prochaine rencontre aura lieu à Québec, le 26 mai prochain. La rencontre est levée à 15 h 15.

Claude Painchaud, secrétaire de réunion
05/03/19